





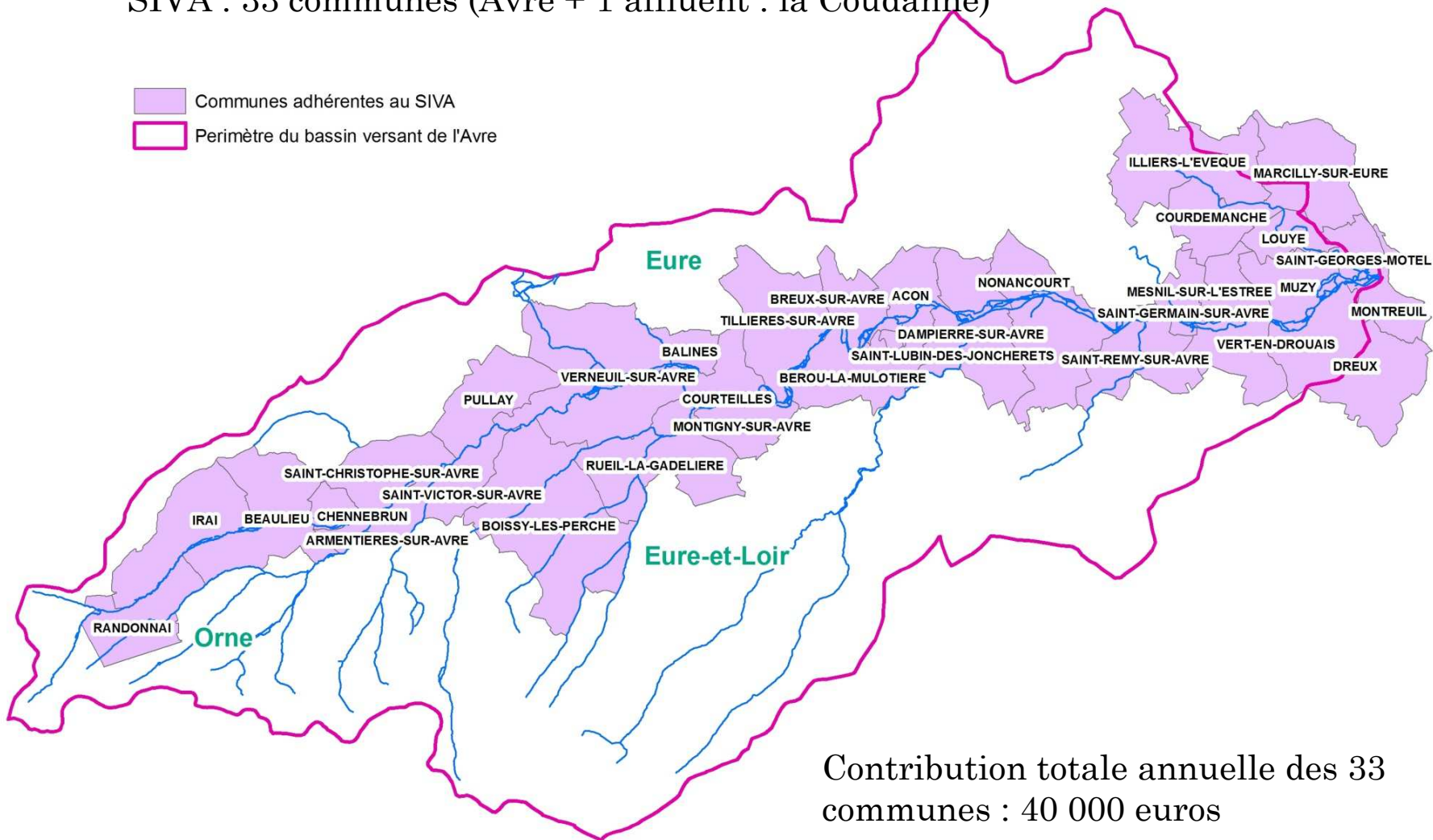
**ASYBA**

**11 mai 2016**

**Présentation du Syndicat intercommunal  
de la vallée d'Avre**

## SIVA : 33 communes (Avre + 1 affluent : la Coudanne)

-  Communes adhérentes au SIVA
-  Périmètre du bassin versant de l'Avre



Contribution totale annuelle des 33 communes : 40 000 euros



# ORGANISATION DU SIVA

	Patrick Vallon	Elena Puppini-Gueunet	Evelyne Bony
<b>Fonction</b>	Garde-Rivière	Animatrice Rivière et ZH	Agent administratif
<b>Grade</b>	Garde champêtre chef	Ingénieur territorial	Secrétaire de mairie
<b>Temps de travail</b>	<b>35h hebdomadaires</b>	<b>31h hebdomadaires</b>	<b>10h hebdomadaires</b>



# COMPÉTENCES STATUTAIRES

## ❑ Syndicat à vocation unique créé en 1967

« en vue de pourvoir, dans le cadre de la législation en vigueur, aux travaux d'entretien et d'amélioration dans la Vallée de l'Avre consistant en curage, faucardement, entretien et réfection de berges et digues, élagage et recépages sur berges ; élargissement, approfondissement, redressement et régularisation du lit, protection contre les inondations »

**Compétences obsolètes...**



# LES TRAVAUX RÉALISÉS

## □ 12 tranches de travaux réalisées entre 1994 et 2000 :

- Réfections de vannages, entretien de berges (élagage – recepage ), bras de décharge de St-Rémy, ....
- Travaux principalement hydrauliques réalisés suite aux demandes ponctuelles des communes

## □ Evolution de la réglementation (DCE de 2001, loi sur l'eau de 2006) avec l'objectif de bon état des masses d'eau souterraines et superficielles :

- Travaux visant à améliorer le **fonctionnement** des cours d'eau, ces travaux doivent concourir à l'atteinte du bon état
- Travaux doivent désormais découler d'une programmation suite au diagnostic de l'ensemble du cours d'eau : **PPRE (2012)**



## Le PPRE : un outil de gestion avec 3 niveaux d'intervention

Niveau d'actions	Actions
<b>Entretien</b>	PE1 : Entretien léger de végétation PE2 : Surveillance / entretien raisonnée des embâcles PE3 : Suppression des déchets en berges
<b>Restauration légère</b>	<u>Limitation de l'incidence du bétail</u> PL1 : Aménagement d'abreuvoir PL2 : Aménagement de boviduc ou de passage à gué PL3 : Mise en place de clôture <u>Restauration des habitats aquatiques/petits aménagements piscicoles</u> PL4 : Mise en place de déflecteurs PL5 : Engraissement du lit en matériaux PL6 : Réduction de la section d'écoulement <u>Restauration des habitats en berge</u> PL8 : Plantations PL9 : Protection légère de berges PL10 : Lutte contre les espèces végétales invasives PL11 : Lutte contre les espèces animales invasives
<b>Restauration lourde</b>	<u>Renaturation du cours d'eau</u> PR1 : Retour du cours d'eau dans son talweg d'origine PR2 : Suppression des merlons de curage PR3 : Reméandrage <u>Interventions sur les ouvrages</u> PR4 : Effacement total PR5 : Effacement partiel PR6 : Dispositifs de franchissement piscicole (passes à poissons ou rivière de contournement)



# LES AUTRES MISSIONS DU SIVA

## □ La gestion du risque inondation

- Rédaction d'une charte de gestion coordonnée des vannages sur l'Avre aval en 2013
- Conception de fiches de gestion par ouvrage hydraulique + pose de repères de niveau



# LES AUTRES MISSIONS DU SIVA

## Travail de terrain de « surveillance »

- des sources de pollutions potentielles
- de travaux en liens avec la rivière
- des espèces invasives





# LES AUTRES MISSIONS DU SIVA

## **Communication**

- Classes d'eau
- Site internet
- Bulletins d'infos



# LES AUTRES MISSIONS DU SIVA

## □ Une vision déjà élargie à l'ensemble du bassin versant depuis plusieurs années

- Rédaction du SAGE, approuvé par AP le 27 décembre 2013
- Suivi des données liées à l'eau à l'échelle du bassin
- Participation aux études menées à l'échelle des BAC ou du bassin (étude ruissellement Eau de Paris, étude quantitative du BRGM)
- Rédaction de plans de gestion pour les zones humides dans le cadre de MAEC Herbe\_13
- Mise en place en 2015 d'un réseau de suivi piézométrique sur des puits communaux dans le cadre de l'étude quantitative



# EVOLUTION DU SIVA EN SMF

- ❑ **Statuts obsolètes** car des EPCI adhèrent déjà au SIVA (Agglo de Dreux, cdc du Haut-Perche,...)
- ❑ **Etude de gouvernance réalisée en 2012** pour faire évoluer le périmètre et les statuts du SIVA afin de mettre en œuvre le SAGE
- ❑ **La loi Métropole** a stoppé la démarche initiée auprès des cdc, en attente des nouvelles cdc...



# EN ATTENDANT, LE SIVA SOUHAITE DÉMONTRER L'INTÉRÊT D'UNE STRUCTURE DE BASSIN

- ❑ **Projet de réaliser un PPRE** sur un autre affluent de l'Avre (orphelin en termes de maîtrise d'ouvrage rivière)
- ❑ **Projet de créer un réseau de suivi des débits** dans le cadre de l'étude quantitative du BRGM
- ❑ **Conséquence de cette situation** : le poste d'animatrice SAGE a évolué en 2016 en poste de chargée de missions rivières-ZH, le SIVA ne portant désormais que le volet « cours d'eau ZH du SAGE », faute de périmètre et de personnel adaptés



MERCI MYA !

